

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°1023

VILLE AMIE DES ÂÎNÉS DEPUIS 2018, NIVEAU BRONZE – BELFORT (90).

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ

CULTURE & LOISIRS



BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

RÉSUMÉ

Le projet "Bibliothèque à domicile" mis en place par la Ville de Belfort est un service gratuit et solidaire qui vise à rendre la lecture accessible aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou à mobilité réduite, qui ne peuvent pas se rendre physiquement à la bibliothèque municipale.

PUBLIC VISÉ :
LES BELFORTAINS AYANT DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER, MÊME TEMPORAIREMENT.

LES OBJECTIFS DU PROJET

1.

Permettre à chacun d'avoir accès à la culture et à la lecture, en favorisant l'inclusion sociale et le maintien du lien culturel, même en cas d'isolement.



L'ORIGINE DU PROJET

Le service de bibliothèque à domicile est le fruit d'un partenariat entre la Bibliothèque municipale Léon-Deubel et le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la Ville de Belfort. Il s'adresse aux personnes âgées ou à mobilité réduite, même temporairement, afin de leur permettre de continuer à bénéficier des plaisirs de la lecture et de la musique. Ce service s'inscrit dans un cadre plus large. La bibliothèque municipale, bâtie en 1981 et rénovée en 2007, propose plusieurs services inclusifs, dont un dispositif "hors les murs" – c'est-à-dire des prêts à domicile pour les personnes non-déplaçables, dans le but de maintenir un lien culturel malgré l'éloignement physique.



LES PARTENAIRES DU PROJET

- Le Pôle Autonomie du CCAS de Belfort
- La bibliothèque Léon DEUBEL

LA BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

Vous rencontrez des difficultés, même temporaires, pour vous déplacer ?

Le personnel du CCAS vous apporte des livres, disques, films, magazines... à votre domicile.*

*Ce service gratuit est réservé aux Belfortains qui ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque et sous réserve que le nombre de personnes pouvant être desservi ne soit pas atteint.

➔ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

- Le repérage des personnes
- La demande d'inscription :
Prendre contact avec la bibliothèque ou le CCAS, une fiche d'inscription est transmise. Outre les coordonnées, il doit être précisé le nombre de livres souhaité par mois, ainsi que la thématique (genre ou auteur). Des CD, DVD ou magazines peuvent être également empruntés. 15 documents au maximum.
- La préparation du choix de documents :
Une bibliothécaire prépare chaque mois une sélection de documents. Si besoin, elle est joignable pour échanger au sujet des envies de lecture.
- Le portage à domicile :
Il est effectué par un agent du CCAS selon un planning défini (2 demi-journées consécutives par mois). Il récupère les livres empruntés le mois précédent et en redonne de nouveaux.



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Site internet de la ville de Belfort avec flyer



ÉVALUATION DU PROJET

Un bilan annuel est réalisé par la bibliothèque du nombre de bénéficiaires et du nombre de prêts. En 2024, le portage à domicile effectué conjointement avec le CCAS : 612 ouvrages. La livraison concerne également trois structures belfortaines accueillant des personnes âgées :

- Ehpad Vauban : 180 documents
- Résidence autonomie : 270 documents
- EHPAD La Miotte : 180 documents

Ce projet permet de maintenir le lien social et culturel pour des publics isolés ou empêchés. Ce service est régulier et personnalisé en fonction de la demande. Tous les bénéficiaires du service saluent cette initiative : ce service égaye leur quotidien et rompt l'isolement.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le coût du projet comprend les frais de personnel et les frais de carburant



LES COMPÉTENCES MOBILISÉES POUR LE PROJET

Le CCAS est en charge de la gestion des inscriptions et de la logistique. La bibliothèque est en charge de la gestion des inscriptions et de la préparation de documents.